



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 13 juillet 2017 Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Emilie BLANC, Jacques COLIN, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRECARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER.

Secrétaire de séance : Jacques COLIN

Ouverture de séance à 20h00

Approbation du Procès-Verbal du 30 juin 2017

Le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2017 est approuvé, sans remarque à l'unanimité des présents.

1- Choix des entreprises pour travaux de voirie

La commission voirie souhaite faire des travaux sur des portions de routes aux Ecollets, à Tailla et à l'Enversy.

Des devis ont été faits par les entreprises HCE de Champagnole et SJE de Messia sur Somme pour un total respectif de 12 300 € et 10 686.30€.

Après délibération, le conseil décide d'attribuer les chantiers à l'entreprise SJE à l'unanimité des présents.

Le conseil demande que l'entreprise prévienne suffisamment longtemps avant le début des travaux pour que les riverains et usagers puissent anticiper.

2 – Comité des Fêtes : demande de subvention

Le Comité a envoyé une demande écrite de subvention pour l'organisation de la Juraquette. Cette subvention se substituera à celle allouée auparavant pour le feu d'artifice.

Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité des présents, d'accorder une subvention d'un montant de 500 € pour l'organisation de la Juraquette sous réserve que, conformément à la réglementation, le comité fournisse le budget de cette manifestation.

3 – Comité des Fêtes : location de la salle polyvalente pour la manifestation « Orgues de Barbarie »

Le comité a fait une demande de location payante de la salle polyvalente pour la manifestation « Orgues de Barbarie » du jeudi 18 au dimanche 23 juillet.

Cette année la manifestation n'est pas portée par le conseil municipal des jeunes et ne bénéficie donc pas de la gratuité.

Le conseil doit se positionner sur le montant de la location car les locaux seront utilisés pour du stockage de matériel à partir du jeudi 18/07.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le conseil décide de ne facturer que le prix du week end, soit 111€.

Questions diverses :

- Exposition « Belles et Rebelles, sauvages des Rues » : les 20 toiles (1,20m x 0,85 m) seront installées dans le village à partir du 21 juillet jusqu'au 18 août.

- Restriction d'utilisation de l'eau du robinet : Le maire remarque qu'il y a eu des manquements dans la gestion de la crise. L'ARS a prévenu le vendredi soir et SUEZ a informé les usagers par téléphone, n'a qu'apporté les packs d'eau et 2 affiches pour informer la population ; ce sont les élus des Bouchoux qui ont géré l'urgence en faisant du porte à porte pour informer tous les usagers et distribuer des bouteilles d'eau.

Le syndicat des eaux, qui a eu l'information en 1^{er}, n'a pas réagi et n'a pas contrôlé si l'information était bien passée auprès des usagers des Bouchoux. Aucun contrôle n'a été fait sur le reste du réseau, dans les autres communes du syndicat ce qui provoque l'interrogation des élus car l'eau était impropre à la consommation sur le réseau aux Bouchoux mais consommable sur les autres communes sans qu'aucune analyse n'y a été faite.

Les conseillers pensent que si l'ARS impose des restrictions, il serait normal qu'elle vienne dans les délais les plus brefs, même si c'est un week-end, faire une nouvelle analyse pour que l'on ne soit pas obligé d'attendre les résultats 48h supplémentaires.

Un courrier sera fait à l'ARS dans ce sens, à savoir demander à l'ARS de venir faire des analyses en urgence si une restriction est préconisée pour lever la restriction au plus vite.

Un courrier sera aussi envoyé à la Sous-préfecture pour informer de nos interrogations quant aux dysfonctionnements de la gestion de cette crise.

Informations diverses :

- Le maire remercie Michel et Julien pour le travail réalisé sur la façade du bâtiment de la poste.
- Congés : Michel Rouan sera en congé du 28 juillet au 28 août inclus, Patricia Murtin, du 31 juillet au 18 août (secrétariat fermé sur cette période), il sera également fermé le lundi 24 juillet.
- A la demande du comité des fêtes, l'éclairage sera maintenu le 7 août. (soirée Théâtre sur la place et au Reculet)

Prochaine réunion le 15 septembre à 20h00

La séance est close à 21h25.

IHEURTIER

